

défenseur des noirs, leur population, dans les Jerseys, bien plus que doublée dans le même espace de temps, quoique, dès 1775, la traite fût prohibée, quoique la guerre ait fait périr beaucoup de nègres, quoique beaucoup aient été volés par les Anglois, pour être vendus dans leurs îles!

Que devez-vous conclure de tous les faits, de toutes les tables que je vous ai offertes, en supposant même que les calculs n'y soient pas d'une rigoureuse exactitude? Que la vie de l'homme est bien plus longue dans les Etats-Unis de l'Amérique, que dans les pays les plus salubres de l'Europe.

LETTRE XXXII.

LETTRE XXXII.

Sur la Prison de Philadelphie, et sur les Prisons en général.

ET Philadelphie aussi a sa prison! J'aime à croire que trente ou quarante ans après la fondation de cette ville, lorsque les quakers en étoient les magistrats, ou plutôt lorsqu'elle n'avoit pas besoin de magistrats, j'aime à croire, dis-je, qu'il n'y existoit pas de prison. Mais depuis que les Anglois, pour se délivrer de tous les bandits qui infestent leur île, ont pris le parti de les lâcher dans les Etats-Unis; depuis qu'un plus grand nombre d'aventuriers étrangers ont inondé l'Amérique; enfin, depuis la dernière guerre, qui en a multiplié le nombre, qui a réduit bien des individus à la misère, et qui en a habitué d'autres au crime, il a fallu les contenir par des prisons. Un fait honore encore ce pays: parmi les prisonniers de Philadelphie, il n'y en a pas un dixième du pays. — Pendant mon séjour dans cette ville, un vol a été commis, et c'étoit un matelot françois qui en étoit l'auteur.

Tome II.

I.

Presque tous les autres prisonniers sont ou irlandois ou françois.

Cette prison est une espèce de maison de correction. On y force les prisonniers à travailler ; et leur travail tourne à leur profit.

C'est la méthode la plus efficace pour améliorer les hommes ; c'est celle qu'emploient les quakers.

Ceux qui gouvernent la maison de correction de New-York, en consentant à se charger des mauvais sujets condamnés par la loi, ont demandé de pouvoir substituer aux fouets et aux mutilations, leur méthode humaine de correction. On y a consenti ; et ils ont réussi à ramener au travail et à la raison ces hommes égarés.

« Comment faites-vous, disoit un Américain à un de ces quakers, pour corriger ces hommes qui déshonorent la nature, et ne veulent point travailler ? — N'avons-nous pas, répondit le quaker, la faim, la soif, et le flambeau de l'espérance ? »

D'après le peu de Pensylvaniens que renferme la prison de Philadelphie, vous voyez qu'il ne faudroit point de geole, s'il n'y avoit pas d'étrangers. On pourroit y avoir, comme à Nantuket, une prison dont la porte même

seroit ouverte, et dont l'honneur seul et le repentir seroient les gardiens.

Mais pourquoi toujours des prisons ? pourquoi ces tombeaux où l'on ensevelit des vivans ? Les Indiens n'en ont point, et ils s'en trouvent bien. S'il est un pays où l'on puisse, où l'on doive changer ce régime, c'est bien celui-ci ; aussi est-ce aux Américains sur-tout que j'adresse les réflexions suivantes :

Les prisons attaquent la santé, la liberté, la bonté de l'homme.

Pour bien se porter, l'homme a besoin d'un air pur, d'exercices fréquens, de bons alimens.

Il a en prison un air infect, point d'espace pour s'exercer, et souvent de détestables alimens.

L'homme ne se porte bien que lorsqu'il est avec des êtres qui l'aiment, et qu'il aime lui-même. — En prison, il est avec des étrangers, avec des scélérats. Il ne peut exister entre eux de société ; s'il en existe une, de deux choses l'une : ou il est obligé de lutter sans cesse contre les principes affreux de ces scélérats, ce qui le déchire à chaque instant ; ou il devient leur semblable, ce qui est la cause d'autres déchiremens. — Un homme qui existe avec des fous, le devient. — Tout

est contagion, correspondance dans la vie.

En prison, vous arrachez l'individu à sa femme, à ses enfans, à ses amis; vous le privez de leurs secours, de leurs consolations; vous le plongez dans le chagrin, dans l'ennui; vous coupez tous ses rapports. — C'est une plante que vous arrachez à ses racines, à son sol nourricier: comment voulez-vous qu'elle existe?

L'être qui a long-temps végété dans les prisons, qui y a essuyé de fréquentes convulsions de rage et de désespoir, n'est plus, quand il en sort, le même être que celui qui y est entré. Il rentre dans sa famille, de laquelle on l'a séquestré pendant si long-temps; il n'a plus les mêmes sensations. Il n'y retrouvera peut-être plus les mêmes rapports, la même tendresse; peut-être ne pourra-t-il plus répondre à son affection; d'autres auront peut-être créé, dans les siens, de nouveaux rapports; de nouveaux besoins les auront maîtrisés et influencés.

En mettant l'homme en prison, vous le soumettez à la puissance d'un concierge, d'un geolier, de porte-clefs, du commissaire de la prison, tous hommes devant lesquels il est obligé de s'abaisser, de s'adoucir, de

se contraindre, de se gêner, pour ne pas empirer son sort. Cet état de contrainte et d'humiliation est horrible; et, d'un autre côté, il habitue les geoliers aux injustices, aux vexations; il les rend méchans.

Réduire un homme libre à supplier, pour être bien, c'est être criminel envers lui.

Observez que l'arbre, une fois plié, ne revient plus à sa première forme.

Les loix qui ont ordonné l'*habeas corpus*, sont donc sages et naturelles.

Mais elles ne l'ordonnent pas pour tous les cas. Un emprisonné pour dettes, qui n'a pas de caution, est obligé de rester. Un accusé de crime capital, qui sera probablement élargi, ne jouit point du bienfait de cette loi: abus.

N'est-il pas plus simple d'accorder, comme les Indiens, à chacun sa maison pour prison, dussiez-vous mettre une sentinelle à sa porte? — Mais ceux qui n'ont point de maison? Ayez une maison publique pour ceux-là, ils n'auront point à se plaindre.

— Que de frais épargnés par ce régime!

Si ce régime est nécessaire pour quelque société, c'est sur-tout pour celle qui a de bonnes mœurs, qui desire de les conserver. Si elle est praticable, c'est chez un peuple

où les grands crimes sont rares ; et telle est l'Amérique du nord. Rappelez-vous, mon ami, qu'ayant la guerre, et pendant dix-neuf ans, on ne vit pas un supplice capital infligé dans le Connecticut.

Aussi, suis-je surpris que la peine de mort ne soit pas totalement abolie dans ce pays. Les mœurs y sont si pures, l'aisance y est si générale, la misère si rare ! Est-il donc besoin de peines aussi effrayantes pour arrêter le crime ? —

Le docteur Rush vient de faire valoir tous ces moyens, en demandant l'abolition de la peine de mort, à l'occasion d'une sentence portée contre deux malheureux frères, qui se sont rendus coupables de divers attentats pendant et depuis la dernière guerre. Il n'a pas réussi. Le conseil suprême a renvoyé à la législature, et il est à espérer que, se dégageant de sa vieille superstition pour les loix angloises, la Pensylvanie et tous les autres Etats du nord oseront donner à l'Europe un grand exemple de justice, d'humanité, de politique. On ne peut leur opposer les objections qu'on fait en Europe contre cette réforme ; tout est ici pour elle.

LETTRE XXXIII.

Sur les Quakers, leurs mœurs privées, leurs usages, etc.

JE vous ai promis, mon cher ami, un article particulier sur cette société respectable, je tiens aujourd'hui ma parole.

Vous vous rappelez avec quelle légèreté insultante M. Chatelux les a traités dans le Voyage très-superficiel qu'il a publié. Vous vous rappelez la censure énergique (1) que j'ai faite de ses erreurs, de ses mensonges et de ses calomnies. Vous n'aurez pas oublié la persécution sourde que m'attira cette critique, les manœuvres employées, pour en étouffer le succès, par ce marquis bel esprit, et par quelques académiciens qui vouloient tyranniser les opinions et accaparer les réputations. Vous n'aurez pas oublié ces bien

(1) Voyez l'*Examen critique des Voyages dans l'Amérique septentrionale*, de M. le marquis de Chatelux ; ou *Lettre à M. Chatelux*, dans laquelle on réfute principalement ses opinions sur les quakers, sur les nègres, sur le peuple et sur l'homme, etc. — 1786.